



CAHIER DES CHARGES

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VEHICULES

EP1 : Préparation d'une intervention de maintenance EP2 : Réalisation d'interventions sur véhicule

OPTION: A - Voitures Particulières

OPTION: B - Véhicules de Transport Routier

OPTION: C - Motocycles

SOMMAIRE

Le cadre réglementaire	 Page 3 à 5
Définition de l'épreuve EP1	 Page 6 à 7
Guide de réalisation situation EP1	 Page 8 à 11
Définition de l'épreuve EP2	 Page 12 à 13
Guide pour le suivi situation EP2	 Page 14 à 15
Consignes /recommandations	 Page 15 à 16
Proposition de fiches bilan compétence PFMP	 Page 17 à 20

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTIONS A, B et C

Scolaires

(établissements publics et privés sous contrat)

Apprentis

(CFA et section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)

Scolaires

(établissements privés hors contrat)

Apprentis (CFA et

sections d'apprentissage non habilités)

Formation

professionnelle continue (établissements privés)

Enseignement à distance Candidats individuels

Épreuves	Unités	Coef		Mode		Mode	Durée
----------	--------	------	--	------	--	------	-------

Unités Professionnelles

ÉPREUVE EP1 : • Préparation d'une intervention de maintenance	UP1	6+1 (2)	CCF(1)	Ponctuel Pratique	4h +1h (3)
ÉPREUVE EP2 : Réalisation d'interventions sur véhicule	UP2	7	CCF	Ponctuel Pratique	4h

- (1) Contrôle en cours de formation;
- (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement ;
- (3) 1 heure pour la prévention santé environnement.

RELATIONS ENTRE LES COMPÉTENCES, LES ACTIVITÉS ET LES UNITÉS

Les cases grisées indiquent pour chacune des deux unités, les compétences évaluables lors de la certification (en mode C.C.F., en mode ponctuel ou en V.A.E.). Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

Unités
constitutives
du diplôme

sur
Réalisation d'interventions sur véhicule
rven
linte
p uo
Réalisati véhicule
Réa véhi

Capacités		UP1	UP2	
C 1	C1.1	Collecter les données nécessaires à son intervention		
S'INFORMER – COMMUNIQUER	C1.2	Communiquer en interne		
C 2 ANALYSER - DÉCIDER	C2.1	Préparer son intervention		
	C2.2	Participer au diagnostic		
	C3.1	Remettre en conformité les systèmes, les sous- ensembles, les éléments		
	C3.2	Effectuer les mesures sur véhicule		
С 3	C3.3	Effectuer les contrôles, les essais		
RÉALISER	C3.4	Régler un système		
	C3.5	Préparer le véhicule		
	C3.6	Gérer son poste de travail		

Activités professionnelles	UP1	UP2
A1. Maintenance périodique		
A2. Diagnostic		
A3. Maintenance corrective		
A4. Réception et restitution du véhicule		
A5. Organisation de la maintenance		

EPREUVE EP1

« Préparation d'une intervention de maintenance »

Les supports de cette épreuve sont spécifiques à chacune des options

1. FINALITÉ ET OBJECTIF DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif, l'évaluation de tout ou partie des compétences :

- ✓ C1.1 Collecter les données nécessaires à son intervention
- ✓ C2.1 Préparer son intervention
- √ C2.2 Participer au diagnostic
- √ C3.2 Effectuer les mesures sur véhicule
- √ C3.5 Préparer le véhicule
- ✓ C3.6 Gérer son poste de travail

Les indicateurs de performance sont ceux définis par le référentiel de certification.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à effectuer les mesures, à valider les hypothèses du dysfonctionnement constaté sur le véhicule et à préparer l'intervention de maintenance dans le cadre des activités A2, A4 et A5 du référentiel des activités professionnelles.

Pour cette épreuve EP1, les candidats(es) seront placés en situation de réaliser tout ou partie les tâches T2.1, T2.2, T4.1, T4.2, T5.1, T5.2 de ces activités.

Activité 2 – DIAGNOSTIC	
T2.1 Constater un dysfonctionnement, une anoma	
T2.2 Identifier les sous-ensembles, les élément	Les activités de maintenance
Activité 4 – RÉCEPTION ET RESTITUTION D	périodique et corrective sont
T4.1 Prendre en charge le véhicule	évaluées en épreuve EP2 !
T4.2 Restituer le véhicule	
Activité 5 – ORGANISATION DE LA MAINTENAN	
T5.1 Approvisionner les sous-ensembles, les élém	ents, les produits, équipements et outillages

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur les compétences ciblées dans toutes leurs dimensions (savoir et savoir-faire) et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

2. MODE D'ÉVALUATION

3.1 Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation est organisée sur le plateau technique de l'établissement de formation par le professeur intervenant dans le domaine professionnel de la maintenance des véhicules <u>en</u> liaison avec le professeur d'analyse fonctionnelle et structurelle.

Elle consiste à mettre le (la) candidat(e) en situation d'exécuter tout ou partie des tâches professionnelles indiquées au chapitre 2 « Contenu de l'épreuve ».

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants. Il est recommandé de la situer au cours de l'année de la session d'examen.

Un professionnel (tuteur, conseiller de l'enseignement technique ou autre professionnel) est associé à cette évaluation.

3.2 Mode ponctuel (forme pratique, durée 4 heures)

L'épreuve ponctuelle est conforme au contenu défini dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence précisé dans la fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ». La commission d'évaluation est composée de deux membres :

- un enseignant intervenant dans le domaine professionnel de la maintenance des véhicules ;
- un professionnel (tuteur, conseiller de l'enseignement technique ou autre professionnel associé) ou à défaut, un enseignant chargé des enseignements d'Analyse Fonctionnelle et Structurelle.

4. ÉVALUATION

À l'issue de la situation d'évaluation, la commission d'évaluation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour réaliser le travail demandé ;
- l'ensemble des documents produits par le (la) candidat(e) ;
- la fiche nationale d'évaluation ayant conduit à la proposition de note.

La fiche nationale d'évaluation mise à jour par l'inspection générale de l'éducation nationale, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par les services rectoraux des examens et concours.

Seule cette fiche nationale d'évaluation, à l'exclusion de tout autre document, est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

Après examen des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation est tenu à la disposition du jury et de l'autorité académique jusqu'à la session suivante

Guide pour une situation d'apprentissage : « préparation d'une intervention » (CCF).

Situation de départ : Une plainte client annonce un dysfonctionnement.

L'apprenant participe au diagnostic établi par son référent technique, il doit réaliser les contrôles et mesures demandés et préparer l'intervention de remise en conformité.

Activités professionnelles support de formation	on	Compétences mise situation d'a	Savoirs associés aux compétences mise en œuvre	
		Evaluables dans le cadre du CCF	Mobilisées mais non évaluées dans le cadre du CCF	(au service de la remise en conformité ou du diagnostic)
Réceptionner le véhicule	A4			
 Protéger et préparer le véhicule 	T4.1	C351		S2.1/S2.3/S3.3
 Identifier le véhicule 		C111		S1.1
Participer au diagnostic	A2			
 Constater le dysfonctionnement 	T2.1	C221		S1.2/S1.3
 Exploiter la documentation 	T2.2	C112		S1.1 à S1.7
 Réaliser les contrôles demandés 		C361/C363	C331	S1.3/S1.4
 Réaliser les mesures demandées 		C321/C361/C363		S1.3/S1.4
 Comparer les résultats 		C222 C223		\$2.1/\$2.2 \$1.4/\$2.2
 Identifier les éléments défectueux 		G223		51.4/52.2
Préparer l'intervention demandée	Au			
 Localiser sur le véhicule les éléments, 	service			S1.2/S1.7
les fluides	de A3	C212		S1.4/S1.5/S1.7
Identifier les étapes de l'intervention		C213		S2.3/S3.1
Choisir le poste de travail, les outillages		C214		S3.1
Lister ou collecter* les pièces, les				
produits	4.0			
Réaliser ou reporter l'intervention	A3	0004/0000	0244	C4 4/C2 4/C2 4/C2 2
préparée*	T3.1 T3.2	C361/C363 C361/C363	C311 C312	\$1.4/\$2.1/\$3.1/\$3.3 \$1.4/\$2.1/\$3.1/\$3.3
Remplacer les éléments, les fluides	13.2	C301/C303	C341	S1.4/S2.1/S3.1/S3.3 S1.3/S1.4/S2.1
 Réparer les sous-ensembles, les éléments 		0021	0341	01.3/31.4/32.1
Régler et Réaliser les mesures Restituer le véhicule	A4			
Réaliser les contrôles avant livraison	T4.2	C352		S2.1/S2.3/S3.3
• Realiseries controles avant livraison	14.4	C352		S2.1/S2.3/S3.3 S2.1/S2.3/S3.3

Déprotéger le véhicule et le préparer au	C362/C363	S2.3/S3.3/S3.4
départ		
Ranger le poste de travail		

^{*} Réaliser ou reporter l'intervention préparée

Il est **intéressant** de réaliser la remise en conformité pour donner du sens à la situation d'apprentissage Il est **indispensable** de réaliser la remise en conformité pour pouvoir :

• Effectuer une mesure quand seuls des contrôles ont permis d'effectuer le diagnostic et incriminer l'élément défectueux Effectuer une restitution du véhicule quand il n'est pas possible de reporter une remise en conformité car soumise à une réglementation.

Epreuve EP1 en mode ponctuel :

L'académie pilote ne produira pas de sujets nationaux.

Sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la filière, chaque centre d'examen élaborera les supports d'évaluation nécessaires, conformément à ce cahier des charges et fonction de son plateau technique.

Les situations d'évaluation pour le CCF peuvent être utilisées dans ce cadre.

En mode **ponctuel** ou **CCF**, l'évaluation se fait **exclusivement** à partir de la **grille nationale** mise à jour par l'inspection générale.

CONSIGNES / RECOMMANDATIONS pour l'évaluation EP1

<u>Préambule</u>: Une progression pédagogique réfléchie en équipe (MV & AFS) conditionne la construction de situations d'apprentissage et donc d'évaluation de qualité. Dans le cadre de la préparation d'une intervention, l'analyse conduite en AFS permet notamment de justifier les mesures réalisées dans cette préparation. La complémentarité MV & AFS favorise la mobilisation de compétences au cours de l'activité ainsi que leur futur transfert à d'autres situations.

A) Les documents à mettre en œuvre

- le dossier « sujet » intègre :
 - une présentation de la problématique et du contexte professionnel ;
 - un compte rendu guidant l'élève dans sa préparation de l'intervention et permettant le recueil d'informations liées aux observations, aux mesures et à leur analyse.
- le **dossier** « **ressources** » présente les ressources du plateau technique (sous forme papier et/ou numérique) permettant :
 - l'identification des caractéristiques du véhicule ;
 - la collecte d'informations techniques et réglementaires.
- une « fiche de suivi et d'analyse de la situation d'évaluation » permet de :
 - formaliser un questionnement construit dans la phase d'élaboration de la situation d'évaluation, par les professeurs intervenant dans le domaine de la maintenance des véhicules et de l'AFS (à exploiter à l'oral pendant l'épreuve pratique), permettant de déterminer le niveau de maîtrise de certaines compétences, dans la continuité des activités de l'élève, sans passer par l'écrit.
 - <u>Remarque</u>: le questionnement « spontané » du professeur visant à guider l'élève ou à lui faire expliciter son raisonnement, ses gestes... ne fait pas l'objet d'une formalisation écrite exhaustive dans la fiche de suivi :
 - consigner les observations en lien avec l'activité de l'élève (informations factuelles : démarche mise en œuvre, comportement, initiative, respect des procédures...) sans interrompre son activité ni faire l'objet d'un questionnement systématique. Cette colonne permet également de noter un commentaire sur la pertinence des réponses apportées par l'élève lors des différents questionnements (spontanés ou préparés conjointement en amont).

B) Quelques repères pour la conception et l'évaluation des situations d'apprentissage

- Un professionnel peut être associé dès la conception des situations.
- l'intégration d'un questionnement associé à l'analyse fonctionnelle et structurelle dans une situation d'apprentissage relève d'un travail préparatoire mené conjointement par les professeurs intervenant dans le domaine de la maintenance des véhicules et d'AFS. L'analyse doit être en lien direct avec le(les) dysfonctionnement(s) et au service de l'intervention;

 le questionnement, bienveillant, vise à guider l'élève dans ses activités et à lui faire expliciter ses gestes et raisonnements, afin d'évaluer son niveau de maîtrise des différentes compétences.

Remarque:

En cas d'erreur sur la constatation du dysfonctionnement, l'identification d'un sousensemble, d'un élément... le professeur, par un questionnement adapté, guidera l'élève afin d'éviter toute situation bloquante, le conduisant à s'orienter vers une activité hors contexte ne permettant pas l'évaluation des compétences ciblées. Cette maîtrise insuffisante d'une compétence sera prise en compte lors du positionnement au regard des indicateurs de performance présents dans la grille nationale.

- l'évaluation des compétences ciblées prend en compte toutes leurs dimensions (savoirfaire, savoirs et attitudes professionnelles). Elle s'appuie sur :
 - l'activité de l'élève pendant l'épreuve ;
 - les réponses apportées oralement au questionnement du professeur (voir les informations recueillies dans la fiche de suivi et d'analyse);
 - les prises de notes présentes dans le compte rendu.

A partir de ces éléments, les professeurs membres de la commission d'évaluation proposent une note issue du bilan de compétences de la grille nationale d'évaluation.

C) Activités élève & autonomie

Extrait du référentiel CAP maintenance des véhicules :

« On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance. »

EPREUVE EP2

« Réalisation d'interventions sur véhicule »

1. FINALITÉ ET OBJECTIF DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif, l'évaluation de tout ou partie des compétences :

- ✓ C1.2 Communiquer en interne
- ✓ C3.1 Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- √ C3.3 Effectuer les contrôles, les essais
- ✓ C3.4 Régler un système

Les indicateurs de performance sont ceux définis par le référentiel de certification.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste en la réalisation d'interventions de maintenance périodique ou corrective sur le véhicule dans le cadre des activités A1 ou A3 et A5 du référentiel des activités professionnelles Pour cette épreuve EP2, les candidats(es) seront placés en situation de réaliser les tâches T1.1, T1.2, T1.3, T3.1 et T3.2 et T5.2 des activités :

Activité 1 – MAINTENANCE PÉRIODIQUE

- T1.1Effectuer les contrôles définis par la procédure
- T1.2Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
- T1.3Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

Activité 3 - MAINTENANCE CORRECTIVE

T3.1Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments

T3.2Régler

Activité 5 - ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

T5.2 Compléter l'ordre de réparation

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur la ou les compétences dans toutes ses dimensions (savoir, savoir-faire, attitude) et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

2. MODE D'ÉVALUATION

3.1 Contrôle en cours de formation

L'entretien du (de la) candidat(e) avec la commission d'évaluation, porte sur les activités réalisées lors de ses périodes de formation en milieu professionnel.

Cet entretien prend appui sur le livret de suivi des PFMP et sur le bilan de compétences établi préalablement et conjointement par le tuteur et l'équipe pédagogique ou son représentant en présence du candidat.

Le niveau de performance atteint, consigné dans le livret de suivi et d'évaluation, est établi à l'aide de la fiche nationale d'évaluation.

Pour préparer cette épreuve, le (la) candidat(e), doit au terme de chaque période de formation en milieu professionnel, compléter son livret de suivi des PFMP par l'inventaire des situations de travail vécues dans l'entreprise. Cet inventaire, visé par le tuteur, atteste que les activités consignées correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Il est à noter qu'en l'absence du livret de suivi des périodes de formation en milieu professionnel, le (la) candidat(e) se verra attribuer la note zéro à cette épreuve. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats en fonction de son parcours de formation, son choix et son organisation relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique ; le troisième trimestre de la dernière année de formation est la période préconisée. Chaque candidat est informé à l'avance de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation qui le concerne.

La commission d'évaluation est composée de deux membres :

- le professionnel tuteur en entreprise et
- l'enseignant intervenant dans le domaine professionnel de la maintenance des véhicules.

À l'issue de cette évaluation, il est constitué pour chaque candidat un dossier comprenant :

- le livret de suivi des PFMP du candidat ;
- la fiche nationale d'évaluation renseignée, ayant conduit à la proposition de note (voir paragraphe 4« Évaluation »).

3.2 Mode ponctuel (forme pratique, durée 4 heures)

L'épreuve est conforme au contenu défini dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve» et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation précisé au chapitre 4 « Évaluation »

Elle est organisée et réalisée sur le plateau technique de l'établissement - centre d'examen. Elle met en œuvre tout ou partie des tâches professionnelles décrites dans le contenu de l'épreuve. Pendant l'épreuve, le (la) candidat(e) est amené à communiquer avec la commission d'évaluation autour de la tâche professionnelle.

La commission d'évaluation est composée de deux membres :

- un enseignant intervenant dans le domaine professionnel de la maintenance des véhicules et
- un professionnel (tuteur, conseiller de l'enseignement technique ou autre professionnel associé) ou à défaut un enseignant chargé des enseignements d'Analyse Fonctionnelle et Structurelle

À l'issue de la situation d'évaluation, la commission d'évaluation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- le document relatif à la description de la situation d'évaluation ;
- l'ensemble des documents produits par le candidat ;
- la fiche nationale d'évaluation renseignée ayant permis la proposition de note.

4. ÉVALUATION

La fiche nationale d'évaluation mise à jour par l'inspection générale de l'éducation nationale et diffusée aux établissements et aux centres d'examens par les services rectoraux des examens et concours.

Seule cette fiche nationale d'évaluation, à l'exclusion de tout autre document, est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation est tenu à la disposition du jury et de l'autorité académique jusqu'à la session suivante.

Guide pour le suivi de la réalisation d'interventions sur le véhicule en entreprise (CCF)

Travail demandé	Activités profession- nelles	Compétences mise en œuvre lors de cette situation d'apprentissage	Savoirs associés aux compétences (au service de la remise en conformité ou du diagnostic)	MAINTENANCE	PFMP préconisée
Prise en charge du véhicule	A1 T1.1	C122, C123	\$2.1, \$2.2, \$2.3, \$3.1, \$3.2, \$3.3,	 Compléter un ordre de réparation, un bon de commande de pièces A partir d'une carte grise, remplir les différentes rubriques d'un OR ou d'un bon de commande 	PFMP3, PFMP4
				 Utiliser les moyens de communication de l'entreprise « en autonomie partielle » 	PFMP3, PFMP4
Réaliser une intervention de maintenance périodique	A1 T1.1, T1.2, T1.3 A3 T3.1	C311, C331, C342	S1.1, S1.3, S1.4, S2.1, S2.3, S3.3	Effectuer les contrôles A partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage, jeux, fuite, lecture du journal défauts	PFMP1, PFMP2, PFMP3, PFMP4
				 Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits Motorisation (huiles, filtre, liquide refroidissement, liquide de frein, bougies, courroie accessoire, distribution moteur avec repères et éléments accessibles) Freinage (plaquettes, disques,) Liaison au sol (pneumatique,) 	PFMP1, PFMP2, PFMP3, PFMP4
				Ajuster les niveaux Pneumatique, hydraulique, fluidique	PFMP1, PFMP2 , PFMP3, PFMP4
				Mettre à jour les indicateurs de maintenance Manuellement ou assisté	PFMP1, PFMP2
Réaliser une intervention de	A3 T3.1, T3.2	C311, C312, C331, C341	S1.1, S1.3, S1.4, S2.1, S2.3, S3.2, S3.3		PFMP2, PFMP3, PFMP4
maintenance corrective				Déposer les sous-ensembles, les éléments ¹ Des trains roulants (triangle, rotule, roulement, amortisseur) Des circuits électriques (alternateur, démarreur,) De la motorisation (échappement, silentbloc, radiateur, thermostat, vanne EGR,) De la transmission (arbre, palier,)	PFMP2, PFMP3, PFMP4
				 Réparer, démonter les éléments défectueux¹ Enveloppe Pneumatique, Freinage² (maître-cylindre, étrier)² 	PFMP3, PFMP2, PFMP3, PFMP4
				Reposer les sous-ensembles, les éléments¹ Idem que pour la dépose	PFMP2, PFMP3, PFMP4

			Effectuer les réglages¹ Eclairage Motorisation (jeux soupapes, synchronisation carburateur²) Liaison au sol (équilibrage roue, parallélisme) Transmission secondaire² (tension de chaîne)² Freinage (frein de parking)	PFMP1, PFMP2, PFMP3, PFMP4
			 Rendre compte de son intervention (hiérarchie, client²) 	PFMP3, PFMP4
Restituer le véhicule	A1 T1.1, T1.3	S2.1, S2.2, S2.3 S3.1, S3.2, S3.3, S3.4	3	PFMP3, PFMP4
			Rendre compte, signaler les anomalies Oralement, sur l'ordre de réparation, procédure d'autocontrôle type check-list	PFMP3, PFMP4
			Utiliser les moyens de communication de l'entreprise « en autonomie partielle »	PFMP3, PFMP4

Systèmes p 29 sur 59 du référentiel (le véhicule, la motorisation, la transmission, la liaison au sol, le freinage, le confort, la sécurité)

CONSIGNES / RECOMMANDATIONS:

- Dans le cadre du CCF cette évaluation s'effectue :
 - o A l'issue de la PFMP 3 ou 4 suivant le planning des PFMP. Le 3° trimestre est toutefois conseillé.
 - o A partir d'un entretien portant sur les activités réalisées lors des PFMP (entre le candidat et le binôme professeur / tuteur).
 - o A partir du livret de suivi des PFMP.
 - Le livret de suivi doit être <u>obligatoirement complété au préalable</u> par le candidat et présent (inventaire des situations vécues visées par le tuteur).
 - o Le livret bilan de compétences des PFMP (1fiche d'évaluation par PFMP) doit être complété et présent.
- Dans le cadre d'une évaluation ponctuelle cette épreuve prend appui :
 - Sur une épreuve pratique réalisée en centre d'une durée de 4 heures maxi répondant à tout ou partie des activités de maintenance prévues dans le référentiel (Cf guide pour le suivi de la situation EP2).
- L'évaluation se fait **exclusivement** à partir de la **grille nationale** mise à jour par l'inspection générale.

² pour l'option motocycles

Préconisation pour le suivi et l'évaluation en entreprise

L'entretien concernant l'évaluation au regard des activités réalisées en entreprise **prend appui** sur le livret de suivi des PFMP (élève) et sur le bilan des compétences (professeur-tuteur) en présence du candidat.

Il convient d'utiliser deux documents distincts :

- le livret de suivi (élève) et
- le livret bilan de compétence (prof).

o Documents à joindre au livret de suivi :

- a. L'identification de l'élève, de l'établissement, de l'entreprise
- b. Information à destination du tuteur pour la PFMP
- c. Activités professionnelles abordées au lycée avant la PFMP et celles souhaitées pendant la PFMP
- d. L'inventaire des situations de travail réalisées, visé par le tuteur pour chaque période

Documents à joindre au livret bilan de compétences :

- a. L'identification des entreprises d'accueil pour les PFMP
- b. L'attestation de présence et récapitulatif des périodes
- c. La fiche bilan des compétences mobilisées pour la PFMP 1 (proposition page 18)
- d. La fiche bilan des compétences mobilisées pour la PFMP 2 (proposition page 19)
- e. La fiche bilan des compétences mobilisées pour la PFMP 3 (proposition page 20)
- f. La fiche bilan des compétences mobilisées pour la PFMP 4 (proposition page 21)

Ces 4 fiches sont complétées conjointement par le tuteur et l'enseignant.

Epreuve EP2 en mode ponctuel :

L'académie pilote ne produira pas de sujets nationaux.

Sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la filière, chaque centre d'examen élaborera les supports d'évaluation nécessaires, conformément à ce cahier des charges et fonction de son plateau technique.

L'évaluation se fait **exclusivement** à partir de la **grille nationale** mise à jour par l'inspection générale.

Nom enseignant chargé du suivi :	Date de l'évaluation :

Attitudes professionnelles	Appréciations du tuteur*							
Attitudes professionnelles	Ti	ı	Ø	Ts				
■ Intérêt porté au travail								
■ Compréhension								
■ Niveau d'Activité								
■ Ponctualité-Assiduité								

Counting To the selections		Appréciations du tuteur*								
Savoirs Technologiques	Ti	ı	S	Ts						
■ Nom des éléments basiques										
■ Fonction des systèmes										
■ Nom des outils/équipements										
■ Risques liés à l'intervention										

^{*} Ti : Très insuffisant I : insuffisant S : satisfaisant Ts : Très satisfaisant

	Tâches professionnelles							
	Maintenance périodique simple (Entretien)		Éva	aluatio	n**			
				C33 ₁				
	Effectuer les contrôles définis par la procédure	NE	0	1	2	3		
T1.1	À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage							
	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux	C31 ₁						
	ixemplacer les sous-ensembles, ajuster les miveaux	NE	0	1	2	3		
T1.2	Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies,)							
11.2	Freinage (plaquettes, disques,)							
	Liaison au sol (pneumatique)							
	Effectuer la mise à jour des IM		ı	C34 ₂	1			
T1.3	Effectuer la fillise à jour des livi	NE	0	1	2	3		
11.5	■ Réinitialisation indicateur de maintenance							

	Maintenance périodique simple (Entretien)		Éva	aluatio	n**	
T2 2	Régler, paramétrer	NE	0	C34 ₁	2	3
T3.2	(Éclairage, tension de chaîne, équilibrage des roues)					

^{**} NE : non évaluée 0 : Non acquise 1 : Partiellement acquise 2 : Acquise 3 : Maîtrisée

Observations du tuteur pour la 1ère période de formation :

Nom et signature du tuteur

Nom enseignant chargé du suivi : Date de l'évaluation :	
---	--

Attitudos professionnellos		Appréciations du tuteur*							
Attitudes professionnelles	Ti	ı	s	Ts					
■ Intérêt porté au travail									
■ Compréhension									
■ Niveau d'Activité									
■ Ponctualité-Assiduité									

Coveine Technologiaves		Appréciations du tuteur*							
Savoirs Technologiques	Ti	ı	Ø	Ts					
■ Nom des éléments basiques									
■ Fonction des systèmes									
■ Nom des outils/équipements									
■ Risques liés à l'intervention									

* Ti : Très insuffisant I : insuffisant S : satisfaisant Ts : Très satisfaisant

	Tâches professionnelles							
	Maintenance périodique simple (Entretien)		Év	aluatio	n**			
				C33 ₁				
	Effectuer les contrôles définis par la procédure	NE	0	1	2	3		
T1.1	À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision (intermédiaire ou révision approfondie par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage, jeux, fuite							
	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux	C31 ₁						
	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les inveaux	NE	0	1	2	3		
T1.2	Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies, courroie acc,) Freinage (plaquettes, disques,) Liaison au sol (pneumatique,)							
	Effectuer la mise à jour des IM	C34 ₂						
T1.3	Effectuer la mise à jour des IM	NE	0	1	2	3		
11.5	■ Réinitialisation indicateur de maintenance							

	Maintenance corrective simple				É۱	valu	ation	**			
	Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments		C31 _{1 (Remplacer)}				C31 _{2 (Réparer)}				
		NE	0	1	2	3	NE	0	1	2	3
T3.1	Des trains roulants (triangle, rotule,) Des circuits électriques (charge, démarrage,) De la motorisation (échappement, silentbloc,) De la transmission (arbre, palier,)										
	Régler, paramétrer							C34 ₁			
T3.2	Regier, parametrer				NI	E	0	1	2		3
13.2	(Éclairage, tension de chaîne, équilibrage des roues)										

* NE : non évaluée 0 : Non acquise 1 : Partiellement acquise 2 : Acquise 3 : Maît
--

Observations du tuteur pour la 2ème période de formation :

Nom et signature du tuteur

Nom enseignant chargé du suivi :	Date de l'évaluation :

Attitudes professionnelles	Appr	éciatior	ns du tu	teur*
Attitudes professionnelles	Ti	-	S	Ts
■ Intérêt porté au travail				
■ Compréhension				
■ Prise d'initiative				
■ Ponctualité-Assiduité				

Carraina Taabu ala sisura	Аррі	éciatio	ns du t	uteur*
Savoirs Technologiques	Ti	ı	S	Ts
 Nom des éléments basiques 				
■ Fonction des systèmes				
■ Chaine d'énergie I/S				
 Solutions constructives 				

^{*} Ti : Très insuffisant I : insuffisant S : satisfaisant Ts : Très satisfaisant

	Tâches professionnelles								
	Maintenance périodique		Éva	aluatio	n**				
	Effectuer les contrêles définis per la procédure			C33 ₁					
T1.1	Effectuer les contrôles définis par la procédure	NE	0	1	2	3			
	Freinage, jeux trains roulants et transmissions, Lecture du journal défauts								
	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux	C31 ₁							
T1.2	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les inveaux	NE	0	1	2	3			
11.2	Vidange du circuit de refroidissement, Vidange du circuit de freinage								
	Distribution moteur (repères et éléments accessibles)								

	Maintenance corrective	Évaluation**											
	Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments		C31	1 (Rem	placer)			C31	2 (Répa	arer)			
	Remplacer, reparer les sous-ensembles, les éléments	NE	0	1	2	3	NE	0	1	2	3		
T3.1	Freinage (hydraulique : étrier, cylindre récepteur) Circuit de refroidissement (radiateurs, thermostat) Trains roulants (amortisseurs AV, roulements) Motorisation (vanne EGR, Echangeur, Démarreur)												
T3.2	Régler, paramétrer		<u> </u>		NE	=	0	C34 ₁	2		3		
Freins de stationnement, géométrie des trains roulants													

	Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance				É	valua	ation	**				
	Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			endre o	compte ntion	C′	12 _{3 utiliser un moyen de communication}					
	Restituer le verilicule - Completer Forure de reparation	NE	0	1	2	3	NE	0	1	2	3	
T1.1 T1.2 T3.1	Compte rendu oral de l'intervention Contrôles avant livraison											
T3.2		C1:	2 _{2 Rei}	nseign	er un	OR , ur	n bon d	le com	mand	e de pi	èces	
	Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures	N	IE		0		1	2	2	3	3	

	Suivi du véhic	ule - OR – Liste de piè	eces et fournitures	NE	0	1	2	
** NE :	non évaluée	0 : Non acquise	1 : Partiellement acquise	2:/	Acquise	3 : M	aîtrisée	
Observ	ations du tuteu	r pour la 3 ème période	de formation :					

Nom et signature du tuteur

Nom enseignant chargé du suivi : Date de l'évaluation :	
---	--

Attitudes unefeccionum alles	Appréciations du tuteur*		Coursing Teacher also simulate	Appréciations du tuteur*						
Attitudes professionnelles	Ti	ı	s	Ts		Savoirs Technologiques		ı	s	Ts
■ Attitudes pro irréprochables						■ Connaissance des systèmes				
■ Intégration dans l'entreprise						■ Connaissance de l'environnement pro				

^{*} Ti : Très insuffisant I : insuffisant S : satisfaisant Ts : Très satisfaisant

	Taches professionnelles									
	Maintenance périodique	Évaluation**								
	Effectuer les contrêles définis par la procédure			C33 ₁						
T1 1	Effectuer les contrôles définis par la procédure T1.1		0	1	2	3				
' ' ' '	Contrôles visuels, tactiles, auditifs									
	Lecture du journal des défauts									
	Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			C31 ₁						
T1 2	T1.2		0	1	2	3				
' ' ' '	Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV)									
	Distribution moteur (repères et éléments accessibles)									

	Maintenance corrective				É	valu	ation	**					
	Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments		C31	1 (Rem	olacer)			C31 _{2 (Réparer)}					
T3.1	3.1 Remplacer, reparer les sous-ensembles, les éléments		0	1	2	3	NE	0	1	2 3			
	Tous systèmes												
	Régler, paramétrer		•					C34 ₁					
T3.2	Regier, parametrer				NI	E	0	1	2	3			
	Tous systèmes												

F	Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance				É	valua	ation	**			
	Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation		2 _{1 Reson i}	endre o	ompte ntion	C.	12 ₃ utiliser un moyen de communication				
	Resultuer le Vernouie - Completer l'Ordre de reparation	NE	0	1	2	3	NE	0	1	2	3
T1.1 T1.2 T3.1	Compte rendu oral de l'intervention Contrôles avant livraison										
T3.2	Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures		2 _{2 Re}	nseign	er un	OR, ur	bon d	e com	mande	de piè	ces
			E	(0		1	:	2	;	3

** NE : non évaluée	0 : Non acquise	1 : Partiellement acquise	2 : A	cquise	3 : Ma	îtrisée	
Observations du tute	eur pour la 4 ^{ème} période	e de formation :					
					Nom ot sig	natura du ti	ıtour
					Nom et sig	nature du ti	ileur